



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 28 Mai 2008

Date de la convocation 20 Mai 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Cabrières
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle  <b>BRIGNAC</b> : M. JURQUET Henri,  <b>CABRIERES</b> : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme BENEZETH Ingrid, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude Mme DELEUZE Elisabeth,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, MIRET Christiane,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M. VIALA Daniel,  <b>MOUREZE</b> : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M. LIEB François, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M. SOTO Bernard, M. QUEROL Jean François, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. MILLET Stéphane, M. LEBREAU Jean Jacques,  <b>PERET</b> : M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M. MARTINEZ Christian à M. JURQUET Henri  M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel  M. BARDEAU Francis à M. DRUART David  M. BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques</p>		

### Objet : Affectation des subventions 2008 - 1<sup>ère</sup> tranche

Monsieur LACROIX rappelle que dans le cadre du Budget Primitif 2008 et pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Clermontais, il est proposé l'affectation des subventions de fonctionnement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

<b>SUBVENTIONS ECONOMIQUES</b>	
<b>Olivettes occitanes</b>	4 000.00
<b>Foire des couleurs</b>	4 000.00
<b>6574 Total Imputation Vote</b>	<b>8 000,00 €</b>

En conséquence Monsieur LACROIX propose au Conseil de bien vouloir décider de l'octroi des subventions de fonctionnement, telles que décrites dans les tableaux ci dessus, dire que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

Monsieur LACROIX ajoute que cette proposition a été approuvée par la commission des finances du 21 Mai 2008.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de l'octroi des subventions de fonctionnement, telles que décrites dans les tableaux ci dessus,

**DIT** que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.